



Nantes, le 20 août 2026

Direction générale territoires

Délégation Nantes

Service aménagement Nantes

Référence : S2026-08-0462

Affaire suivie par :

Jacky LAURENT

Tél.02 40 13 11 20

RIVIERE SEVRE NANTAISE

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : Écluse de VERTOU et barrage de Pont Rousseau

DATE : A partir du 22/08/2026

FAIT A SIGNALER : **Modification exploitation écluse de Vertou et limitation du passage à pont Rousseau**

Vu l'Arrêté Préfectoral 2026/SEE/0178 du 17 août 2026 réglementant temporairement les usages de l'eau dans le département de Loire Atlantique et déclarant le niveau de gestion "Crise" sur la Sèvre Nantaise :

Les usagers de la Sèvre Nantaise sont informés de la fermeture de l'écluse de Vertou du lundi au vendredi inclus, à partir du 22 août 2026, en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Le passage de l'écluse sera possible uniquement le Week end et sur demande afin de regrouper les bateaux et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les usagers, y compris les acteurs économiques sont invités à appeler l'écluse saint Félix pour programmer leurs passages à Vertou.

En parallèle, vu les petits coefficients de marées conjugués aux très faibles niveau et débit de la Loire :

Il est rappelé aux navigants que le barrage automatique de Pont Rousseau est susceptible de ne pas s'ouvrir les jours à venir. Le passage de bateaux ne sera donc pas possible.

Pour le Président du conseil départemental
Le Directeur délégation pays de Retz

Frédéric UHL